

La FSU Aube dénonce **les choix budgétaires de cette année et plus largement ceux des gouvernements successifs depuis 2017 avec suppressions d'emplois et déclassement salarial.**

Pour cette rentrée 2026, l'Aube paye, encore, un lourd tribut :

- 8 suppressions de postes d'enseignants dans les collèges et lycées donc 87 postes en moins depuis 2017 ; 21 suppressions de postes dans le 1<sup>er</sup> degré.
- 19 classes en moins en collège, ce qui entraîne une augmentation inédite des effectifs dans les classes : 25,26 élèves par classe en moyenne et même des seuils à 30 parfois dépassés. Un projet de carte scolaire avec 37 classes en moins dans le 1<sup>er</sup> degré. Ce qui va rendre encore difficile les répartitions des élèves dans les classes pour respecter le seuil de 24 élèves en Grande Section, en CP, et en CE1 obligeant les équipes pour 1 ou 2 élèves à ne faire que des classes à double niveaux. Certaines écoles rurales vont se retrouver avec 3 ou 4 niveaux à gérer.
- Dégradation des conditions de travail avec par exemple pour le 2<sup>d</sup> degré encore plus de collègues en complément de service sur un ou plusieurs établissements. Avec par exemple pour le 1<sup>er</sup> degré les tâches dévolues aux directeurs qui s'intensifient d'année en année. Le café des directeurs et autres sollicitations hors temps de travail sur temps d'invitation n'améliorent en rien leurs conditions d'exercice. La décision unilatérale de supprimer 1/4 de décharge octroyé aux directeurs qui passent de 4 classes à 3 classes passant ainsi d'une journée de décharge par semaine à une journée de décharge par mois. Ce maintien n'aurait coûté que 2 postes sur la dotation ! Les directeurs n'ont pas besoin de référent, ils ont besoin de temps et de **considération.**
- Dégradation pour le remplacement. Remaniement de la carte des zones de remplacement dans le 2<sup>d</sup> degré qui fait passer le nombre de ZR de l'Aube de 3 à 2 et élargit donc leur périmètre. Des zones limitrophes elles aussi plus étendues pouvant obliger les TZR des deux zones auboises à aller jusqu'au nord de la Marne et pour ceux de la zone des Bar à aller jusqu'au sud de la Haute-Marne. Il n'y a plus que pour les Ardennes que les TZR aubois sont en droit de refuser un remplacement ! Dans le 1<sup>er</sup> degré, depuis plusieurs années, la pénurie des remplaçants se fait bien sentir dans les écoles, les directeurs d'école devant souvent répartir les élèves dans d'autres classes. C'est ça la garderie pédagogique ! Et ce n'est pas la nouvelle organisation du remplacement, avec là aussi un élargissement du périmètre à couvrir, imposée pour la prochaine rentrée qui devrait solutionner cette pénurie.
- 5 postes prélevés sur la dotation 1<sup>er</sup> degré pour créer des PAS fonctionnant sur le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>d</sup> degré et dont l'expérimentation nationale se solde par une généralisation sans aucun résultat d'évaluation.

L'avenir de l'école ne peut se résumer à quelques équations simplistes, équilibrant les plus et les moins de chaque côté. Pourtant, selon le ministre « plus de professeur·es et moins d'élèves dans les classes, serait **suicidaire** ». Outre que le choix de cet adjectif est totalement déplacé, il est surtout absurde aujourd'hui de ne pas saisir l'opportunité de baisser les effectifs par classe, permettant enfin de revenir sur la dégradation des conditions d'étude dénoncée par tous depuis trop longtemps.

### **Santé et climat scolaire, aussi une urgence !**

Plus d'adultes, c'est aussi lutter pour l'amélioration du climat scolaire. Les violences entre élèves ou à l'encontre des personnels se multiplient dans les établissements aubois, du 1<sup>er</sup> comme du 2<sup>d</sup> degré.

La présence aux côtés des jeunes d'équipes pluri-professionnelles étoffées et formées permettrait de prévenir les violences pour une prise en charge au plus vite mais aussi de repérer les signaux de mal-être.

On délègue dans le 1<sup>er</sup> degré aux directrices d'école et à leurs équipes de repérer les problèmes médicaux de leurs élèves alors qu'ils n'ont pas de compétences spécifiques dans ce domaine : on leur demande également de s'emparer d'un protocole de santé mentale qui s'appuie sur une pseudo expertise médicale des enseignants.

Il faut recruter, certes des enseignants, mais aussi des Psy- EN, des personnels médico-sociaux, des personnels de vie scolaire CPE et AED.

### **Pour une carte élargie de l'Éducation prioritaire**

En repoussant à 2027 la révision de la carte de l'Éducation prioritaire, le ministre exploite le calendrier politique, sans se priver pour autant d'avancer sur d'autres mesures contestables, comme le plan pour 800 collèges, sans moyen spécifique, et concernant 6 de nos collèges aubois. La logique de la contractualisation et du saupoudrage de moyens est mortifère. Il faut que cela cesse !

Les IPS dans l'Aube le prouvent, les inégalités sociales et territoriales se creusent et aggravent les phénomènes de ségrégation sociale et scolaire dont profite l'enseignement privé.

Nous demandons une relance de l'Éducation prioritaire avec une carte élargie, réintégrant les lycées, sur des critères diversifiés, transparents et concertés, **avec le même sigle REP+ pour tous les établissements concernés, notamment pour le collège de la Villeneuve et ses écoles, pour le réseau des Jacobins,**

**pour les lycées professionnels et pour le lycée Marie de  
Champagne.**

La variable démographique ne peut être la boussole principale des choix en matière de moyens pour l'Éducation nationale. Cette fuite en avant, doit cesser.

**Moins d'élèves, moins d'adultes, c'est plus d'échec ! Et en particulier pour les plus fragiles.**

**D'autres choix sont nécessaires.**

Les représentant·es élu·es de la FSU Aube